

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
SECURITE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire BNA CAPITAUX,**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'examen du bilan ci-joint, de FCP SECURITE arrêté au 31 Décembre 2009 ainsi que l'état des résultats et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 27 Octobre 2008 au 31 Décembre 2009.

***Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **56.016.149** DT, un capital social de **50.000.000** DT et une valeur liquidative égale à **112,032** DT par part, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du FCP SECURITE. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité du commissaire aux comptes***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.  
Au 31 Décembre 2009, l'actif net de FCP SECURITE est employé à raison de 56,64 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.
- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.  
Au 31 Décembre 2009, l'actif net de FCP SECURITE est employé à raison de 39,78 % dans des actions cotées en bourse.

**Opinion**

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de FCP SECURITE arrêtée au 31 Décembre 2009, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

**Vérifications spécifiques.**

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005 et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement admis, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du système de contrôle interne de la société pouvant affecter son efficacité.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**Managing Partner**  
**FMBZ KPMG TUNISIE**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**

<b>LIBELLE</b>	<b>NOTES</b>	<b>31/12/2009</b>
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b>PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>54 008 575</b>
a- Actions et valeurs assimilées		22 282 254
b- Obligations et valeurs assimilées		0
c- Bons de Trésor Zéro Coupons		31 726 321
d- Emprunts d'état		
<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC2</b>	<b>2 110 837</b>
a- Placements à terme		1 559 368
b- Disponibilités		551 468
<b>Créances d'exploitations</b>	<b>AC3</b>	<b>0</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>AC4</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>56 119 412</b>
-		
<b><u>PASSIFS</u></b>		<b>103 264</b>
Opérateurs créditeurs	<b>PA1</b>	83 972
Autres créditeurs divers	<b>PA2</b>	19 292
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>56 016 149</b>
<b>Capital</b>	<b>CP1</b>	<b>53 778 935</b>
<b>Sommes distribuables</b>		<b>2 237 214</b>
a- Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 237 214
b- Régul.Résultat distribuables de la période		0

<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS</b>		<b>56 119 412</b>
<b>FCP Sécurité</b>		

**ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009**

<b>LIBELLE</b>	<b>NOTES</b>	<b>Période du 27.10.2008 au 31.12.2009</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>PR1</b>	<b>2 161 944</b>
a- Dividendes		519 023
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		0
c- Revenus des autres valeurs		0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		1 642 921
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>PR2</b>	<b>526 799</b>
<b>Total des revenus des placements</b>		<b>2 688 742</b>
Charges de gestion des placements	<b>CH 1</b>	-369 924
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 318 818</b>
Autres produits	<b>PR 3</b>	0
Autres charges	<b>CH 2</b>	-81 604
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 237 214</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		0
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 237 214</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>0</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 077 938
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2 881 560
Frais de négociation		-180 563
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>6 016 149</b>

FCP Sécurité**VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2009**

LIBELLE	Période du 27.10.2008 au 31.12.2009
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>6 016 149</u></b>
a- Résultat d'exploitation	2 237 214
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 077 938
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2 881 560
d- Frais de négociation de titres	-180 563
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>50 000 000</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>50 000 000</b>
- Capital	50 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables	0
- Régularisation des sommes distribuables	0
<b>b- Rachats</b>	<b>0</b>
- Capital	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0
- Régularisation des sommes distribuables	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>56 016 149</b>
<b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u></b>	<b><u>6 016 149</u></b>
a- Début de période	50 000 000
b- Fin de période	<b>56 016 149</b>
<b><u>NOMBRE DE PARTS</u></b>	<b><u>500 000</u></b>
a- Début de période	500 000
b- Fin de période	500 000
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>112,032</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>10,213%</b>

## **FCP SECURITE**

### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**Arrêtées au 31/12/2009**  
(Unité en Dinars Tunisiens)

#### **1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation, régi par le code des organismes de placement collectif. Il a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 27/10/2008, date d'ouverture des opérations de souscription et de rachat. Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.  
La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

#### **2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

##### **3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré de la date du 31/12/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

##### **3- 3 Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

-à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

-au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

##### **3- 4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**

**AC1 : Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 54.008.575 DT, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/09	% de l'Actif Net
<b>I - Actions et Valeurs Assimilées</b>		<b>18 535 917</b>	<b>19 611 971</b>	<b>35,01%</b>
ABNS9	735	34 834	34 834	0,06%
ADWYA	68.000	526 864	571 608	1,02%
AMEN BANK	7.445	308 960	390 267	0,70%
ARTES	87.393	1 045 482	1 056 057	1,89%
ASSAD	46.000	555 082	573 114	1,02%
ASTREE	4.760	301 751	304 640	0,54%
ATB	51.136	347 725	409 293	0,73%
ATL	9.000	35 820	47 871	0,09%
ATTIJ BANK	54.650	1 102 400	1 173 281	2,09%
ATTIJ_BANK_NS9	6.200	130 696	133 108	0,24%
BH	57.882	1 552 395	1 595 459	2,85%
BNA	85.650	852 303	975 382	1,74%
BNAS9	44.242	241 561	359 245	0,64%
BT	27.915	2 503 473	2 706 359	4,83%
BTE (ADP)	11.500	351 337	354 752	0,63%
CIL	10.368	216 950	295 094	0,53%
CIMBIZ	88.957	1 019 981	738 788	1,32%
ESSOUKNA	11.113	55 043	59 821	0,11%
MAGASIN GENERALE	5.149	699 224	664 221	1,19%
MONOPRIX	1.443	220 047	335 622	0,60%
POULINA	61.886	392 481	433 264	0,77%
SFBT	167.856	1 925 308	2 085 611	3,72%
SIMPAR	3.029	87 011	113 279	0,20%
SIPHAT	10.998	177 024	198 404	0,35%
SOTETEL	2.000	30 530	30 668	0,05%
SOTUMAG	23.529	41 105	36 635	0,07%
SOTUVER	2.000	208 836	196 464	0,35%
SPDIT	5.000	24 350	30 185	0,05%
STAR	10.779	1 597 362	1 554 235	2,77%
STB	36.000	448 056	518 544	0,93%
TL	30.456	695 250	765 481	1,37%
TLNS9	6.880	159 788	164 707	0,29%
TPR	77.500	384 555	434 078	0,77%
TUNISAIR	35.600	85 903	88 502	0,16%
UIB	10.000	176 430	183 100	0,33%
<b>II - Titres SICAV</b>		<b>2 612 815</b>	<b>2 613 867</b>	<b>4,67%</b>
POS	17.027	1 775 473	1 774 571	3,17%
TUNISOEMIRATIESICAV	8.144	837 342	839 296	1,50%
<b>III - Droits rattachés</b>		<b>55 685</b>	<b>56 416</b>	<b>0,10%</b>
ABDA09	10.180	41 331	42 451	0,08%
TLS92	38.794	14 354	13 966	0,02%
<b>IV - Titres émis par l'état (BTZC)</b>		<b>30 083 400</b>	<b>31 726 321</b>	<b>56,64%</b>
BTZC 11/10/2016	56.100	30 083 400	31 726 321	56,64%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>51 287 816</b>	<b>54 008 577</b>	<b>96,42%</b>

**AC2 : Note sur les placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 1.559.368 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009
- Placements à terme auprès de la BNA	1.556.000
- Intérêts courus / Placements à terme	3.368
<b>Total</b>	<b>1.559.368</b>

**PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 83.972 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2009
---------	------------

- Gestionnaire	55.981
- Dépositaire	27.991
<b>Total</b>	<b>83.972</b>

**PA2 : Note sur autres opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 19.292 DT, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2009
- CMF	4.732
- C.A.C	14.560
<b>Total</b>	<b>19.292</b>

**CP1 : Note sur le capital****Capital au 27/10/2008**

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	14

**Souscriptions réalisées**

- Montant	0
- Nombre de parts	0

**Rachats effectués**

- Montant	0
- Nombre de parts	0

**Capital au 31/12/2009**

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	14

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<b>Capital début de période au 27/10/08</b>	<b>50.000.000</b>	<b>50.000.000</b>
<b>Souscription de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Rachats de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres mouvements</b>	<b>3.778.935</b>	<b>6.016.149</b>
* Variation des plus ou moins values potentielles,	1.077.938	1.077.938
* Variation des plus ou moins values réalisées	2.881.560	2.881.560
* Frais de négociation	-180.563	-180.563
* Sommes distribuables		2.237.214
<b>Capital fin de période au 31/12/2009</b>	<b>53.778.935</b>	<b>56.016.149</b>

**PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille titres s'élève au 31/12/2009 à 2.161.944 DT et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2009
- Dividendes	519.023
- Revenus des BTZC	1.642.921
<b>Total</b>	<b>2.161.944</b>

**PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 526.799 DT, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2009
- Revenus des Placements terme	526.973
- Intérêts des comptes de dépôt	-174
<b>Total</b>	<b>526.799</b>

**CH1 : Note sur les charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 369.924 DT, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2009
- Rémunération du gestionnaire	246.616
- Rémunération du dépositaire	123.308
<b>Total</b>	<b>369.924</b>

**CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 81.604 DT, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2009
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	14.560
- Redevance CMF	61.652
- Charges diverses	5.392
<b>Total</b>	<b>81.604</b>

**5 - AUTRES INFORMATIONS****5- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2009 s'élève à 246.616 DT.

**5- 2 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2009 s'élève à 123.308 DT.